



TOURNOI CEF

CHAMPIONNATS SUISSES SENIOR
SABRE & FLEURET

1^{er} juin 2024
FOUNEX

www.escrime-founex.ch





Chères escrimeuses, chers escrimeurs et chers amis de l'escrime,

Le CEF a l'honneur et le plaisir de vous convier aux prochains Championnats suisses d'escrime de sabre et de fleuret senior qui auront lieu le 1^{er} juin prochain.

Dans l'attente de vous voir nombreux, nous vous souhaitons d'ores et déjà, chères tireuses et chers tireurs, la bienvenue à Founex.

Maître George HADZOPOULOS – Maître d'armes du CEF
Madame Agnès ANSERMET – Présidente du CEF

HORAIRES

Samedi 1^{er} juin 2024

Armes	Catégories	Lame	Appels	Scratch	Début
Fleuret	Senior homme	Lame 5	09h00	09h30	10h00
	Senior dame	Lame 5	09h00	09h30	10h00
Sabre	Senior homme	Lame 5	13h00	13h30	14h00
	Senior dame	Lame 5	14h00	14h30	15h00

*Coordonnées en cas d'urgence (le jour du tournoi) : la Présidente Agnès Ansermet
+41 79 555 20 75*





Informations pratiques et règlement

Lieu	Salle de sport communale de Founex
Inscriptions	Inscriptions en ligne : https://fencing.ophardt.online Délai d'inscription : mardi 28 mai
Règlement	Les épreuves se dérouleront selon le règlement officiel de Swiss Fencing. Le CEF se réserve le droit d'annuler une catégorie en cas de participation insuffisante.
Droit d'engagement	Championnats suisses : CHF 25.- par tireur. Paiement en cash ou par carte sur place.
Participation	La participation aux Championnats Suisses est ouverte aux escrimeurs suisses classés dans le classement du CNS, domiciliés en Suisse et licenciés à Swiss Fencing. Pour les catégories avec moins de 30 athlètes classés au CNS, la compétition est ouverte aux athlètes non-classés.
Arbitres	Par jour de compétition et selon règlement officiel de Swiss Fencing 1 arbitre pour 4 à 6 tireurs inscrits 2 arbitres à partir de 7 tireurs inscrits <i>En cas de non-respect, une taxe de CHF 200.- sera perçue ou les tireurs en surnombre seront éliminés.</i>
Jury d'appel	Il sera composé le jour même de 3 Maîtres d'armes. Celui-ci tranchera les cas non prévus par le règlement.
Directoire technique	Le DT est composé du délégué à l'arbitrage Swiss Fencing ou de son représentant ainsi que deux autres personnes (maître d'arme ou arbitre FIE).
Matériel et responsabilité	Les participants tirent sous leur propre responsabilité et doivent être équipés d'un matériel en conformité avec le règlement de Swiss Fencing. L'assurance est sous la responsabilité des participants
Buvette	Une buvette sera mise en place dès 09h00 et ceci durant toute la compétition. Il sera interdit de consommer dans la salle de compétition.
Photos	Lors de la compétition, des photographies seront prises, elles pourront être publiées sur notre site internet.
Organisation	Cercle d'escrime de Founex - www.escrime-founex.ch



Dolores et José Ferreira

